

## SAINT-GILLES ET RÉGION

De notre correspondant Guy Perrette

# Des fous et des bars !



Le 16 mars, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a proposé une conférence sur les oiseaux de mer de la Vendée. Cette séance s'est déroulée dans les locaux du cercle nautique CNGV Pêche Plaisance, au port de plaisance de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Il se trouve, fait peu connu, que la Vendée est un endroit particulièrement apprécié de certains oiseaux de mer. Le Puffin des Baléares par exemple (celui que les pêcheurs appellent le "Dindin") se reproduit en hiver sur les îles Baléares, en Méditerranée, et la grosse majorité d'entre eux vit au large de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en été. Son parcours est très long, car l'oiseau reste en mer constamment... Il emprunte donc le détroit de Gibraltar, à l'aller comme au retour ! Le Puffin des Baléares est une espèce en difficulté, en danger de disparition même. Il est nécessaire de le protéger. Nous avons été informés sur les mœurs d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux, la mouette, le stérne, le goéland, le pingouin torda, le guillemot de troil, le grand cormoran, le cormoran huppé, mais aussi le fameux grand labbe (le voleur de proie) et, évidemment, le fou de bassan, l'allié des pêcheurs en bateaux ! Le roi des plongeurs, qui ne se reproduit que dans l'archipel des Sept îles, en face de Perros Guirec. Côtes d'Armor. Les commentaires d'Étienne Ouvrard, responsable vendéen de la LPO, ont été très appréciés de l'auditoire et plusieurs pêcheurs de loisir ont déjà répondu à son enquête concernant ces oiseaux qu'ils rencontrent au large de la Vendée, entre Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Yeux. Concernant la pêche du bar (*Dicentrarchus labrax*, taille minimale de capture : 36 cm), il avait été annoncé, il y a maintenant au moins sept ans, que les pêcheurs de loisir français prélevaient quasiment autant de bars que les pêcheurs professionnels, soit

5000 tonnes ! La [FNPPSF] avait alors fait part de ses réserves sur ces quantités, bien lui en a pris puisque les chiffres annoncés aujourd'hui, suite à une enquête affinée d'Iframer, sont en nette diminution. En réalité, les pêcheurs récréatifs pêcheraient à peine 30% de la totalité capturée, soit 2345 tonnes. Une bonne nouvelle qui permettra aux pêcheurs de loisir de réaffirmer haut et fort qu'ils ne menacent en aucune façon la ressource, car il faut préciser aussi que ces pêcheurs remettent à l'eau environ un tiers des bars pêchés ! Une belle leçon de respect de cette espèce puisque la longueur moyenne des bars gardés est de 46,5 cm pour 1,2 kilo ! Un autre élément qu'il est nécessaire de rappeler, car nous ne l'entendons pas souvent, le coût du kilo de bar d'un pêcheur récréatif se situe à... 70 euros ? 100 euros ? Plus... De quoi donner le tournis aux propriétaires de bateaux. Mais une chose est certaine, c'est que le chiffre d'affaire généré pour notre économie est considérable, de quoi donner du fil à retordre à nos détracteurs... Et pour longtemps ! Rappelons-nous en ! Côté pêche en Vendée, les merlans sont nombreux à la côte, beaucoup de pêcheurs récréatifs attendent encore les maquereaux qui, plus au large, tombent exclusivement dans les appareils des pêcheurs professionnels. C'est aussi l'époque où nos fameuses "margattes", les seiches qui viennent pondre sur le littoral, sont capturées par les filets ou bien, après avoir pondu, meurent et sont englouties par les oiseaux. La traîne ne semble pas encore être très efficace car lieux et bars sont encore au large, une eau trop froide peut-être ?

